Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MPI, veuillez visiter :
capmpi.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Métiers du plâtre et de l’isolation - EP3

Session 2023 • Code sujet : **2209-CAP MPI EP3** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Organisation, sécurité et réalisation d’ouvrages en plâtre (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://capmpi.fr/assets/annales/cap-mpi/EP3 - Réalisation d’ouvrages courants/2023/CAP MPI - EP3 - Réalisation d’ouvrages courants - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

1. Organisation, sécurité et réalisation d’ouvrages en plâtre

Cette épreuve pratique évalue l’organisation et la sécurisation de l’intervention, la construction d’un mur en L en brique plâtrière et la réalisation d’un enduit au plâtre. Les réalisations sont appréciées selon les critères de conformité aux plans et aux exigences techniques, de qualité géométrique et de finition, ainsi que de respect du temps alloué.

Organisation et sécurité

Question 1. Présenter oralement l’intervention dans un ordre chronologique en utilisant des termes techniques exacts. Organiser et maintenir le poste de travail propre et rangé, trier et regrouper les déchets, identifier les dangers, appliquer les consignes de prévention, vérifier les matériels et l’outillage, choisir les EPI adaptés et respecter les protections collectives.

Présenter l’intervention dans l’ordre professionnel :

1. Lire les plans et consignes, repérer la zone, les risques et les protections nécessaires.
2. Délimiter et organiser le poste, installer les protections collectives et prévoir les zones de stockage et de tri.
3. Vérifier les outils et matériels, puis porter les EPI adaptés aux risques, notamment chaussures de sécurité, lunettes et protection respiratoire contre les poussières.
4. Implanter et construire le mur, contrôler sa géométrie, puis préparer et appliquer l’enduit.
5. Nettoyer et ranger le poste, trier et regrouper les déchets sans gêner les autres corps d’état.

Signaler tout danger et maintenir les protections collectives en place.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Intervention chronologique, poste propre et dégagé, déchets triés, risques prévenus, matériels vérifiés, EPI adaptés et protections collectives respectées.

Mur en brique plâtrière

Question 2. Réaliser un mur en liaison en L en brique plâtrière conformément aux plans fournis et aux exigences du DTU 20.13. Réaliser une jonction d’angle en harpage d’équerre et obtenir des niveaux corrects, un faux aplomb inférieur à 2 mm sur l’ouvrage et une planéité inférieure à 2 mm sur 50 cm.

Implanter le mur selon les plans, vérifier les tracés et l’équerrage, puis monter les briques en respectant les prescriptions de mise en œuvre du DTU 20.13. Réaliser la liaison en L par harpage alterné des rangs. Contrôler régulièrement les niveaux, l’aplomb, la planéité et l’angle pendant la construction, puis corriger les écarts avant la prise du liant.

Contrôle	Exigence
Jonction d’angle	Harpage d’équerre
Niveaux et aplomb	Conformes aux plans
Faux aplomb	< 2 mm sur l’ouvrage
Planéité	< 2 mm sur 50 cm

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mur en L conforme aux plans et au DTU 20.13, angle harpé d'équerre, faux aplomb < 2 mm et planéité < 2 mm sur 50 cm.

Enduit au plâtre

Question 3. Réaliser un enduit au plâtre en respectant les consignes de mise en œuvre, une épaisseur uniforme de 1 cm, la planéité et le lissage attendus. Maintenir le poste de travail, les outils et les matériels propres et ordonnés, et respecter le temps alloué.

Réaliser l'enduit dans le temps imparti, en suivant les consignes de mise en œuvre.

1. Protéger la zone et préparer le support et les outils.
2. Gâcher le plâtre conformément aux consignes du produit.
3. Appliquer et dresser l'enduit en maintenant une épaisseur uniforme de 1 cm.
4. Reprendre les défauts, lisser au moment adapté et vérifier la planéité à la règle.
5. Nettoyer et ranger le poste, les outils et les matériels, puis trier les déchets.

La planéité doit rester inférieure à 2 mm sur 50 cm.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Enduit lissé, épaisseur uniforme de 1 cm, planéité < 2 mm sur 50 cm, poste et outils propres, temps imparti respecté.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve pratique du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation, session 2022, porte le code 2209-CAP MPI EP3. D'une durée de 3 heures et de coefficient 2, elle évalue l'organisation et la sécurité du travail, la construction d'un mur en L en brique plâtrière et la réalisation d'un enduit au plâtre, selon des critères de conformité, de qualité et de temps.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le mur en L doit correspondre aux plans et respecter les exigences du DTU 20.13.
- Le harpage d'angle doit être d'équerre ; les niveaux et l'aplomb sont évalués.
- La planéité demandée est inférieure à 2 mm sur 50 cm.
- L'enduit doit avoir une épaisseur uniforme de 1 cm et présenter un lissage correct.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les tâches dans un ordre chronologique et employer des termes techniques exacts.
- Identifier les dangers, vérifier les équipements et utiliser les EPI adaptés à l'intervention.
- Contrôler l'équerre, les niveaux, l'aplomb et la planéité pendant la réalisation.
- Respecter l'épaisseur et le temps alloué, et maintenir le poste et les outils propres.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelle tolérance de planéité faut-il retenir pour les réalisations évaluées ?
La fiche indique une planéité inférieure à 2 mm sur 50 cm. Cette tolérance est mentionnée pour le mur et pour l'enduit ; il faut donc contrôler soigneusement la surface réalisée.

Q : Quelle épaisseur doit avoir l'enduit au plâtre ?
L'épaisseur demandée est de 1 cm et doit être uniforme. La fiche évalue également la planéité, la qualité du lissage, la propreté du poste et des outils, ainsi que le respect du temps alloué.

Q : Comment la note pratique est-elle calculée et arrondie ?
La fiche indique un total de 60 points et une note sur 20. Elle précise que la note est arrondie au demi-point supérieur et que les tâches grisées sont évaluées en cours de réalisation.

Q : Quels critères sont évalués pour la construction du mur en L ?
Le mur doit correspondre aux plans et respecter les exigences du DTU 20.13. La fiche évalue notamment le harpage d'angle d'équerre, les niveaux, le faux aplomb et la planéité selon les tolérances indiquées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capmpi.fr/assets/annales/cap-mpi/EP3 - Réalisation d'ouvrages courants/2023/CAP MPI - EP3 - Réalisation d'ouvrages courants - Session 2023 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Métiers du Plâtre et de l\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.